

COMMUNE DE MONTPEZAT SOUS BAUZON

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MAI 2020

Etaient présents :

François AUBERT, Julien BEAUME, Florence BREYSSE, Marie CARPENTIER, Marcel COUDENE, Patricia COURRIOL, Marie-France FABREGES, Céline GABRIEL, Bernard GANDON, Laure LUZY, Florian MEJEAN, Alain MOREELS, Gerald RIPOLL, Olivier SPRIET.

Absent excusé : Colin COMBE (procuration Julien BEAUME)

Secrétaire de séance : Laure LUZY

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Installation du Conseil Municipal
- ✓ Election du maire
- ✓ Désignation du nombre d'adjoints
- ✓ Election des adjoints
- ✓ Election des conseillers communautaires

Installation du Conseil Municipal

La séance est ouverte à 20h36 par François AUBERT qui, en tant que membre le plus âgé du Conseil Municipal, préside.

Laure LUZY est désignée comme secrétaire de séance.

L'appel de tous les candidats est réalisé.

Compte tenu de la situation liée au COVID-19, le public ne peut être accueilli et la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, la tenue de la séance est faite à huis clos. Un vote à main levée, sur demande de Patricia COURRIOL, Alain MOREELS et Olivier SPRIET d'un huis clos complet, est réalisé (article L2121-18 du CGCT).

Vote à l'unanimité des présents

Election du maire :

François AUBERT demande qui est candidat au poste de maire.

Marie-France FABREGES propose sa candidature.

Le Conseil Municipal procède au vote à bulletins secrets.

15 VOTANTS

14 POUR

1 ABSTENTION

François AUBERT déclare que Marie-France FABREGES est élue maire. Elle devient la présidente de la séance.

Marie-France FABREGES déclare : « Je vous remercie de votre confiance, j'espère en être digne. Je suis fière d'être la deuxième femme maire de Montpezat sous Bauzon. Je souhaite que nous travaillions en toute confiance et que nous ayons un vrai dialogue entre nous

Désignation du nombre d'adjoints :

Seul trois postes d'adjoints sont désignés ce jour

Election des adjoints :

→ Vote du premier adjoint.

Marie-France FABREGES demande qui est candidat à ce poste.

Florian MEJEAN propose sa candidature.
Le Conseil Municipal procède au vote à bulletins secrets.

15 VOTANTS

14 POUR

1 ABSTENTION

Florian MEJEAN est élu premier adjoint

Il déclare : « C'est la première fois que je suis élu à un Conseil Municipal, comme d'autres dans l'équipe. Je suis content d'être un jeune élu et je veux travailler avec vous dans la confiance »

→ Vote du deuxième adjoint.

Marie-France FABREGES demande qui est candidat à ce poste.

François AUBERT propose sa candidature.

Le Conseil Municipal procède au vote à bulletins secrets.

15 VOTANTS

14 POUR

1 ABSTENTION

François AUBERT est élu deuxième adjoint

Il déclare : « Je souhaite faire profiter le Conseil Municipal et le village de mon expérience »

Vote du troisième adjoint.

Laure LUZY propose sa candidature.

Le Conseil Municipal procède au vote à bulletins secrets.

15 VOTANTS

14 POUR

1 ABSTENTION

Laure LUZY est élue troisième adjointe.

Elle déclare : « J'espère être digne de cette responsabilité, et qu'ensemble nous fassions de belles choses pour notre village »

Marie-France FABREGES précise qu'être élu est une responsabilité. Nous devons avoir un comportement exemplaire et être les élus de tous les montpezatiens.

Le début de ce mandat se fait dans des conditions particulières, suite à la crise sanitaire.

Cela a permis des gestes solidaires.

Un groupe de bénévoles s'est organisé autour de la fabrication de masques et de surblouses pour l'EHPAD (dons de tissus, fabrication et distribution gratuite aux habitants de Montpezat).

Pour information, Marie-France FABREGES précise que des surblouses vont être livrées ce mercredi à l'EHPAD, par Sandrine Genest, conseillère régionale

De plus, Marie-France FABREGES informe le Conseil Municipal que l'école ouvrira à nouveau ses portes le mardi 2 juin 2020, avec l'accueil de 9 élèves.

Election des conseillers communautaires

Les deux conseillers communautaires seront Marie-France FABREGES et Florian MEJEAN selon l'ordre du tableau.

Florian MEJEAN informe le Conseil Municipal qu'il sera démissionnaire et François AUBERT prendra sa place.

Charte de l' élu :

Marie-France FABREGES en fait la lecture.

Tous les sujets étant traités, la séance est clôturée à 21h20.

Madame le maire, Marie-France FABREGES :